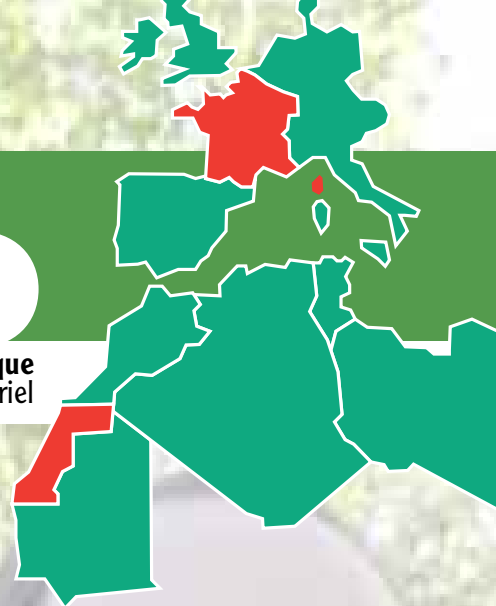


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
Numéro 160 / 161 – Août à décembre 2012 – 3,50 € – trimestriel



L'ONU, rien que l'ONU et toutes les résolutions de l'ONU!



Un nouveau journal pour la fin de cette année 2012! Comme le précédent c'est un numéro double qui correspond davantage à notre actuelle gestion de l'information : un journal papier qui paraît deux ou trois fois par an et la diffusion régulière de newsletters que chacun de nos abonnés peut recevoir s'il dispose d'un e-mail.

Année importante en France car année électorale avec une nouvelle majorité au pouvoir. Année importante au Sahara occidental qui a été visité par des missions et des personnalités importantes, capables de dire ce que le Maroc s'emploie à cacher depuis 37 ans.

Mission de la Fondation Robert Kennedy en août avec sa présidente, Kerry, fille du Sénateur Kennedy, qui entretient depuis la remise de son prix, une relation très amicale avec Aminatou Haïdar. **Mission de Juan Mendez en septembre**, missionné par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies en tant que rapporteur spécial sur la torture. Lui aussi est allé au Sahara occidental, a rencontré et surtout enregistré de nombreux dossiers décrivant la situation des militants associatifs, des prisonniers et de leurs familles. Son rapport sera présenté en mars à la prochaine session du Conseil. **Mission en novembre de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Christopher Ross**, qui est resté longuement dans la région, du 27 octobre au 15 novembre. Désavoué en mai par le Maroc, mais fermement maintenu dans sa mission par le Secrétaire général et la grande majorité du Conseil de sécurité, Christopher Ross s'est imposé et a enfin offert aux responsables sahraouis de toutes les associations des droits de l'homme, une reconnaissance et une dignité, en les recevant longuement et chaleureusement dans les locaux de la MINURSO. Une première depuis 1991!

Ces gestes de bonne volonté seront-ils en mesure de faire évoluer les positions de manière significative? Il faut sans doute davantage!

La réunion spéciale du Conseil de sécurité ce 28 novembre où l'Envoyé personnel a présenté le rapport de sa récente mission, s'est conclue par un résultat en demi-teinte! Réaffirmation des positions des Nations unies, c'est-à-dire un règlement qui aboutisse à l'autodétermination, mais pas de reprise immédiate des négociations, jugées infructueuses par l'Envoyé personnel (...)

Christopher Ross souhaite changer de méthode, impliquer davantage les pays proches au conflit pour en finir avec le statu quo : « *S'il perdure ce conflit pourrait nourrir une frustration croissante et déclencherait de nouvelles violences tragiques pour les peuples de la région* ». Alors plutôt que des négociations informelles où rien ne se passe, l'Ambassadeur Ross va reprendre missions et navettes diplomatiques.

François Hollande, en voyage officiel en Algérie les 19 et 20 décembre, y a déclaré à El Watan : « La France est pleinement consciente du défi que représente la question du Sahara occidental. Elle soutient une solution négociée acceptable par toutes les parties, conformément aux décisions et paramètres nettement fixés par le Conseil de sécurité. La France est prête à aider toutes les parties afin de progresser vers une solution politique »

Et encore à Tlemcen : « l'ONU, rien que l'ONU et toutes les résolutions de l'ONU »

Déclarations claires qui invitent notre diplomatie à respecter les résolutions du Conseil de sécurité, et donc l'autodétermination, comme vient de le faire l'Assemblée générale dans sa résolution adoptée ce 19 décembre.

Aussi notre engagement doit être total et préparer avec succès les deux prochains rendez-vous de mars à Genève et d'avril au Conseil de sécurité afin que notre pays pèse pour de réelles négociations et pour l'élargissement du mandat de la MINURSO, toutes conditions pour parvenir au référendum et à la libre expression du peuple sahraoui sur son avenir.

**Régine Villemont, Présidente
Association des Amis de la RASD
Paris le 23 décembre 2012**

Sommaire

- P 2-3 La parole au Front Polisario**
- P 4-6 Témoignages du Sahara occidental occupé**
- P 7-8 Au Sahara occidental et dans les campements, une présence militante et politique stimulante**
- P 9 Actualité des droits de l'homme**
- P 10 Le Forum social Mondial, Tunis**
- P 11-12 Le plaidoyer en faveur de l'autodétermination toujours d'actualité !**
- P 13-15 Solidarités en France avec le peuple sahraoui**
- P 16 Hervé Féron député de Meurthe et Moselle écrit au Président Hollande**

La parole au Front Polisario

L'actualité récente au Maghreb et au Sahara occidental rend indispensable le questionnement du Représentant en France du Front Polisario, Omar Mansour. Il a accepté de répondre à nos questions. Nous l'en remercions !

Omar Mansour, Représentant du Front Polisario en France



Vous aviez l'an dernier longuement analysé dans ces colonnes, le mouvement social qui venait d'ébranler le monde arabe. Quel est votre sentiment aujourd'hui et quelle est votre analyse de la situation marocaine ?

Même si le printemps arabe a déçu un peu nos attentes, il a malgré tout représenté une rupture radicale avec le passé. Les peuples, la jeunesse surtout, ne sont plus disposés à se taire, prennent des initiatives. Un mur là aussi est tombé ! Ce qui est également important et à mettre au crédit du printemps arabe, c'est l'obligation dans laquelle se sont trouvées les grandes puissances à rompre avec le soutien qu'elles apportaient traditionnellement aux dictatures et à ne plus garder le silence sur les violations des droits de l'homme.

Ce qui s'est passé en 2011, n'est que le début d'un processus de conquête par les peuples du droit de décider de leur avenir qui ne pourra s'achever qu'avec l'avènement de la démocratie. Certains groupes ont bien sûr actuellement récupéré cette dynamique, en particulier les islamistes modérés, mieux organisés et expérimentés que les jeunes révolutionnaires et les forces émanant des sociétés civiles. Mais cette récupération ne durera pas car elle est lourde de contradictions et d'incompréhensions.

Au Maroc aussi le mur de la peur est tombé. Avec le Mouvement du 20 février, qui a rencontré un grand succès auprès de la jeunesse, se sont expri-

mées des revendications mettant en cause la sacralité du roi. Il s'agit effectivement pour ce mouvement de promouvoir de profondes transformations du régime politique marocain.

Le Makhzen a réagi très vite, mettant en œuvre – sur les conseils des amis français – des réformes tactiques destinées à étouffer toute contestation. Ces mesures prises, par la majorité du peuple marocain et par les principales forces politiques, comme des gestes de bonne volonté qu'il fallait expérimenter, ont de fait affaibli la contestation plus radicale du régime et entretenu la confusion. Qu'en est-il aujourd'hui ? La victoire électorale des islamistes modérés et la présence d'un Premier Ministre issu du PJD, n'a pas changé la réalité du pouvoir. Les observateurs de la scène politique marocaine notent en effet, que le roi, Commandeur des Croyants, a gardé tout le pouvoir. Il est entouré de conseillers, conseil des Ministres bis, qui du Palais dirigent les affaires du pays. Mais cette situation peut-elle durer ? Le Maroc n'est pas à l'abri de la crise économique qui frappe le monde, aggravée par ses problèmes internes. Coût de l'occupation du Sahara occidental, difficultés dans le secteur du tourisme, manque à gagner de la fermeture des frontières avec l'Algérie.

Alors n'est-il pas urgent pour le Maroc de résoudre le problème du Sahara occidental conformément à la légalité internationale et de lever ainsi les obstacles à la création d'un Maghreb uni sur des bases claires et assainies.

La mise en marche d'un tel processus ne pouvant qu'être favorisé par des réformes démocratiques. Toute autre approche ne fera que rendre la situation plus difficile tant pour le peuple marocain que pour l'ensemble de la région.

Vous avez été très « visités » ces derniers mois! Ces visites vont-elles jouer un rôle?

Nous considérons que ces visites traduisent un état de lassitude de la Communauté internationale qui n'en peut plus des tergiversations marocaines et la prise de conscience que le statu quo, contrairement à ce que croyaient le Maroc et ses amis, est dangereux. Le message transmis par Kerry Kennedy, par Christopher Ross est d'abord un appel en direction du Maroc pour qu'il se conforme à la légalité internationale et coopère honnêtement avec les Nations unies. En effet les Sahraouis ont déjà mené une guerre de 17 ans, leur jeunesse est à bout de patience dans les camps de réfugiés, au Sahara occidental occupé, la protestation populaire « l'intifada » est d'abord le fait des jeunes, nés après l'invasion, formés et éduqués au Maroc. Leur révolte est la preuve de l'échec de l'occupation marocaine et du danger de se contenter d'un statu quo.

Les dernières déclarations de l'Ambassadeur Ross devant le Conseil de sécurité, représentent un signal en direction du Secrétaire général et des membres du Conseil, en faveur de la reprise de négociations sérieuses, sans préalable qui puissent garantir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. La meilleure aide à apporter au Maroc est de l'aider à sortir de ce conflit en se conformant à la légalité internationale. La France est la mieux placée pour jouer ce rôle.

Nos associations ont été reçues au meilleur niveau de l'Etat! Vous-mêmes devez avoir entretenu de fructueux contacts! Quel message souhaitez-vous adresser au Président de la République qui va d'abord se rendre en Algérie puis au Maroc?

Double réponse! Nous sommes à la fois sensibles au fait que la nouvelle équipe au pouvoir en France ait tenu à amorcer avec vous un dialogue et à manifester une attention à votre plaidoyer qui augure de positions plus ouvertes. Mais nous savons aussi combien la France est soumise à toutes les pressions du Makhzen pour que le gouvernement socialiste maintienne les positions françaises traditionnelles.

N'est-il pas urgent pour le Maroc de résoudre le problème du Sahara occidental conformément à la légalité internationale et de lever ainsi les obstacles à la création d'un Maghreb uni sur des bases claires et assainies.

Mais tout plaide en faveur du soutien à notre droit! Le soutien de l'UA, celui de nombreux pays d'Amérique Latine, celui de l'Internationale socialiste où le Front Polisario est membre observateur. Le discours du Président Hollande en Afrique nous a donné aussi beaucoup d'espoir, ses engagements devant le conduire à soutenir notre autodétermination!

L'autonomie encore défendue par le Maroc n'est pas la bonne manière pour résoudre le conflit et réactiver le processus de négociations.

Le Conseil de sécurité ne rappelle-t-il pas chaque année, l'importance de négociations sans préalable, pour trouver une solution acceptable qui garantisse le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

La position marocaine ressemble plus à un diktat qu'à une volonté de négocier. La France ne peut accepter une telle position mais au contraire soutenir notre démarche qui dans la négociation propose les trois options : autonomie, intégration ou indépendance.

Plusieurs dates à retenir sur vos agendas

Actualité de la RASD

27 février 2013 Date anniversaire de la proclamation de la République sahraouie en exil. À cette occasion, se court dans les camps le Marathon des sables, où nous serons plusieurs cette année à participer!

20 mai 1973/20 mai 2013. Ce sera l'année des 40 ans de la création du Front Polisario.

Évènements du début d'année

12 janvier 2013 Assemblée générale de l'AARASD au Havre, pour cet important rendez-vous ne manquez pas de renouveler votre adhésion à l'AARASD!

2 février 2013 Conférence à Paris « Pour l'inclusion d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme dans le mandat de la MINURSO au Sahara occidental » avec la présidence espérée de Stéphane Hessel!

25 au 27 février 2013 Conférence et rassemblement à Paris dans le cadre de la Semaine Anti-coloniale.



Rassemblement à Goulimine à l'occasion du 64^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, décembre 2012.

Témoignages du Sahara occidental occupé

Avec l'organisation régulière de missions au Sahara occidental, l'accueil de délégations en France, plusieurs d'entre nous ont recueilli en toute confiance, les témoignages de vie de militants sahraouis, qui éclairent mieux que tout discours, la situation coloniale cruelle vécue depuis 37 ans, par ceux qui osent s'opposer à la marocanité du Sahara et par bien d'autres emportés dans une tourmente qu'ils n'ont pas forcément voulue.

Témoignage de Mustapha Abdeddaim, Sahraoui, enseignant au Maroc ! Extraits de « Parcours d'un militant sahraoui, torturé » publié dans « Nouvelles du sahara.fr »

Je suis né en 1962 à Salé. Ma famille est originaire de Assa, mes parents sont venus à Salé en 1948./.. Nous habitons dans le ghetto juif de Mellah./.. J'étais le seul enfant sahraoui de l'école, reconnaissable par ma tenue et ma coiffure.

À l'Université, j'ai commencé des études de philosophie. Je militais au sein de l'UNEM (Union Nationale des Etudiants Marocains). J'ai commencé à parler de la Cause nationale, de ceux qui étaient en prison ou avaient disparus. En 1982, ce fut le « mercredi noir ». J'ai passé 15 jours au commissariat, on nous a arrêtés, Sahraouis et Marocains, proches du parti de Serfaty, El Amam. Cette arrestation et cette disparition ne sont notées nulle part.

Je faisais partie de l'USFP (Union socialiste des Forces Populaires), on essayait de parler de notre cause à l'intérieur du parti au moyen de petits articles dans leur journal sur les traditions sahraouies.

J'ai suivi une formation de professeur pendant deux ans./... Quand on est identifié comme Sahraoui, on est tenu d'assister à toutes les fêtes nationales, on t'oblige à faire des choses qui ne sont pas demandées aux autres./...

Comme surveillant général en 2005 j'ai obtenu un poste à Zag. C'est une ville de 12 000 habitants

environ. Dans mon collège, il y avait des enfants sahraouis et de militaires marocains. /..

Arrestation et procès

À la rentrée 2008, je suis nommé à Assa, au collège Allal El Fassi, et j'ai été arrêté le 28 octobre pour outrage au drapeau. /... (Suite à son refus de laisser pénétrer les gendarmes dans son lycée, à la poursuite d'élèves en train de manifester avec des étudiants en chômage). Ils m'ont obligé à leur remettre la clef, pour protester j'ai baissé le drapeau aux trois quart en signe de deuil.

J'ai comparu devant le tribunal de première instance de Goulimine le 4 novembre et ai été condamné à 3 ans de prison, 5 000 dh d'amende et 10 ans d'interdiction de travail. Au procès en appel le 11 décembre 2008, les avocats n'ont pas été convoqués et la Cour a refusé le report. Aussi j'ai tourné le dos au juge qui a confirmé ma peine. Mon cas a été présenté à Genève au Conseil des Droits de l'Homme en juin 2012.

Prison et maltraitance

On m'a enfermé dans la prison d'Inzgane près d'Agadir. Prison horrible, surpeuplée avec 1 500 détenus pour 600 places. Dans ma cellule de 3m sur 4, nous étions 90. J'étais le seul prisonnier politique sahraoui dans cette cellule. On nous traite comme des gens qui n'ont pas le droit de vivre car nous sommes « *les enfants maudits du roi* ». Les atteintes à notre dignité sont incessantes, lors des fouilles on nous déshabille devant tout le monde, on est maltraité parce qu'on est Sahraoui et Polisario./...

Au bout de trois mois j'ai été transféré sans explication vers la prison de Aït Melloul, plus propre (il y a quelquefois des matelas) mais encore plus surpeuplée (3 500 détenus pour 1 600 places) puis à Tiznit le 4 juin 2011. Dans cette prison les Sahraouis sont majoritaires et de fait on y est mieux traité.

Puis j'ai été transféré, ou plutôt enlevé vers un lieu inconnu. /.. Je suis resté 5 jours avec les menottes, ils veulent te transformer en animal, tu fais sur toi, tu perds ta dignité, ton humanité... Ils t'empêchent de dormir... Ils te giflent. Je n'ai pas vu le soleil pendant 36 jours, j'ai cru devenir cinglé. /... Je suis resté 36 jours disparu du 4 juin au 10 juillet 2011. Ma famille n'a jamais su où j'étais. /... Les quatre dernières semaines mon régime s'est assoupli, j'ai été libéré le 27 octobre 2011. Mais maintenant il m'est interdit d'exercer mon métier, je subis chantage et pression. /... Je peux reprendre mon travail si je fais mon autocritique et si je renie le Polisario.

En juillet 2012, nous sommes allés avec d'autres à Tindouf, c'était la première fois, j'ai vu les difficultés de vie de nos familles, j'ai senti « *les larmes de la chaleur* ». (La disparition de Mustapha Abdeddaim est liée à son interview publiée dans l'hebdo marocain arabophone « *El Watan Al An* »)

Merci à Mustapha Abdeddaim retrouvé à Paris en novembre qui a témoigné de sa douloureuse histoire avec une infinie dignité et une émotion souvent difficile à maîtriser.

Propos recueillis par Claude Mangin

Mustapha Abdeddaim a publié chez Harmattan-RASD « *Corps martyrisés, corps souffrants sauvés par l'écriture* ». Cet ouvrage, composé de courtes nouvelles, raconte la vie des Sahraouis sous l'occupation marocaine et son combat en prison, combat entre la vie et la mort qu'il a fini par gagner grâce à l'écriture.

Ce livre publié en arabe est parmi les premiers de la collection inaugurée cette année par la toute nouvelle maison d'édition de la RASD.

Les autres livres chez Harmattan- RASD

« *À la recherche d'un homme, mon père* » de El Batoul El Mahjoub, « *Pour ne jamais oublier notre exil* » de Sid Hamdi Yahdih, « *Une pensée au cœur de la lutte* » de Mohamed Lamin Ahmed, « *Le rôle de la femme sahraouie dans la construction de la société civile* » du Docteur Nazik Saleh.



Rassemblement à Goulimine à l'occasion du 64^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, décembre 2012.

Les très jeunes aussi n'oublient pas qu'ils sont Sahraouis.

Témoignages recueillis par Michèle Decaster le 7/07/2012 /Extraits

Michèle qui se rend régulièrement au Sahara occidental, a recueilli de nombreux autres témoignages. Par exemple de deux jeunes femmes Hayate et N'Guya, devenues ses amies, presque ses filles. Elle a en projet la publication d'un recueil. Tous ces témoignages sont importants. Ils permettent de comprendre à la fois les formes de résistance « *inventées* » par les militants et la répression déployée pour les casser et empêcher qu'elle s'étende... Mais le camp de Gdeim Izik, en octobre 2010, si massif a déjoué cette politique répressive.

Témoignage de Hafad Naciri né le 15/12/1995 à Smara

Je suis le fils de Ahmed Naciri et de Lalla Sallakha Baïba. J'ai deux sœurs et un frère, c'est moi l'aîné. Mon père est un ancien disparu et ancien prisonnier politique.

J'ai pris conscience de notre situation très jeune, quand j'ai assisté en famille à la grande fête organisée en l'honneur de Sidi Mohamed Daddach, à sa sortie de 24 années de prison, à Smara. C'était en novembre 2001 et j'avais 6 ans. La nuit suivante les policiers ont envahi notre maison, ils cherchaient mon père. Alors ma grand-mère a commencé à me raconter notre histoire... Mon père a été arrêté plus tard. La souffrance de le voir en prison a été sans doute à l'origine de mon engagement. Dès sa libération mon père m'a raconté d'autres choses. Il m'a parlé du Front Polisario, il m'a dit que nous n'étions pas marocains.

L'année 2005 a été très importante aussi avec l'intifada de mai. Même les enfants comme moi se sont organisés pour participer aux rassemblements pacifiques. Plusieurs groupes se sont constitués dans les collèges et lycées. Notre activité a été vite repérée et deux d'entre nous âgés de 11 ans ont été arrêtés, tabassés, conduits au commissariat, mais cette arrestation ne nous a pas intimidés et nous a plutôt confortés dans notre détermination.

Nous avons aussi des problèmes au niveau de l'école, je crois bien que le directeur a constitué une liste noire qu'il a transmise aux autorités.

Après le camp de Gdeim Izik, nous avons voulu organiser une manifestation de soutien dans deux collèges et un lycée. Cette action a entraîné des représailles terribles de la part des Marocains résidant à Smara. Ils sont rentrés dans les cours d'écoles avec des armes blanches, des

chaînes et des drapeaux marocains, sans aucune réaction de la police se trouvant sur place. Nous avons eu une dizaine de blessés parmi les élèves et c'est nous les élèves sahraouis considérés comme meneurs qui avons été arrêtés !

Moi-même j'ai été arrêté en janvier 2011 dans le quartier Essekena, par 4 policiers. J'ai été battu, très durement traité puis laissé au bord d'une route très loin vers l'oued Saguia, les yeux bandés... J'ai pu retrouver la route, faire du stop et retrouver ma famille qui était partie me chercher au commissariat. Mon père a déposé plainte mais aucune n'a eu de suite judiciaire.

Et nous avons continué et ce malgré les menaces et de nouvelles interpellations. J'ai terminé cette année scolaire 2012 dans une école privée afin de poursuivre mes études plus sereinement.

Été 2010 : Les Sahraouis recherchent l'été, la douceur de la plage près d'El Aïoun, y installent leurs tentes et y viennent avec leurs chèvres.



Témoignage de Mohamed Sellouki né le 7 septembre 1993 à Aljdირya

Je réside à Smara, espace Essalam bloc A/n° 42. Je suis le fils de Mohamed Ben Bamba Ben Daf et de Mariem Bent Omar. J'ai trois sœurs et un frère.

J'ai « intégré » les activités de l'intifada pacifique en 2005, j'étais alors en 7e année de collège. Ma première arrestation a eu lieu le 26 mars 2006, à l'occasion de la fête de sortie de prison de Loud El Othmani. Les policiers sont venus pour empêcher la réception, la maison de Loud a été assiégée, les jeunes sur les toits jetaient des pierres pour les empêcher d'approcher, et nous avons été arrêtés, tabassés puis relâchés.

Deuxième arrestation, début 2007 à l'issue d'une manifestation dans cette même rue. Des policiers m'ont interrogé : « qui vous donne les drapeaux ? Qui sont les organisateurs ? » etc. J'ai été emmené à 3 km de la ville

puis laissé dans la nature vers 23 heures j'étais sonné ! mais suis reparti vers Smara./...

La troisième fois, en juin 2008 quand j'avais accroché un drapeau de la RASD dans les fils électriques. Un détachement de policiers « l'équipe de la mort » qui ne sont pas tous de Smara m'ont arrêté avec mon ami Hamza Kantaoui. Pour lui c'était la première fois, alors ils l'ont ménagé ! Par contre ils se sont acharnés sur moi. Yeux bandés, menottes et mains derrière le dos, à genoux, tête contre le mur, et déshabillé. Coûts réguliers sur la plante de pieds et menaces de viol. Cet « interrogatoire a duré de 14 heures à 23h30. Ils m'ont accusé d'atteinte à la sécurité de l'Etat et sous leurs menaces j'ai signé un procès-verbal. Alors ils m'ont relâché avec la menace de me tuer si je recommençais.

Quatrième arrestation en septembre 2008 au moment du ramadan. /... Long témoignage de son arrestation et

interrogatoire qui aboutit comme en juin à ce qu'il signe un procès-verbal déjà rédigé où trois autres militants sont dénoncés dont deux furent par la suite arrêtés et condamnés à 8 mois de prison, le troisième étant toujours en fuite.

Même scénario 5 mois plus tard. C'est ma famille qui m'apporte le réconfort. Mon père me conseille de ne pas perdre ma jeunesse, il pense qu'on ne peut rien contre la force d'un tel régime.

Nouvelle arrestation en février 2012, à laquelle je n'ai rien compris. J'ai été durement tabassé mais aucune question ne m'a été posée. C'est une équipe spéciale de 12 hommes promu au grade d'officiers qui opèrent en deux brigades de 6. Ils sont bien connus ici.

Je viens de réussir mon bac et vais suivre des études de droit à Rabat. J'espère devenir avocat.

Été 2012 : Après Gdeim Izik, les tentes sont désormais strictement interdites sur la plage comme ailleurs par les autorités d'occupation...



ENAAMA ASFARI ALI IMED SRAAI CHIEL BANGA EL BACHIR KHADDA MOHAMED TAHILI HASSAN LAHI MOHAMED LAMIN HADDI ABDEL AHIL AKTAMNI ABDULLAHI TOUBALI EL HOUSSIN EZZAOUI DEICH EDDAF SIDI ABDELAHMANE ZAYOU MOHAMED BOURIAL LAHRAJUSSE ABDELILIL MOHAMED EL BACHIR BOUTINGUIZA MOHAMED BANI MACHDOUFI ETTAKI EL AYDOUBI MOHAMED SIDI ABDALLAH B'HAH BRAHIM ISMAILI MOHAMED EMBAREK LEFKIR BABALI MOHAMED JUNA SID AHMED LAMJAYED BRAHIM CHAYAH MOUSSAD SLEIMA ABDELIL SAID LHAIB MANSOURI AHMED AYQUB BARRAK MOHAMED MOUVAHED MAYARA EL BURKAOUI MAHMOUD LEFKIR LAHSEN SALMI MOHAMED BOUAMOUID MILAY SAID EL MAYOUB AILLAL LAHMAN SALAMA BRAHIM KHALIL MGHIEMMA AA771 A772 ASSAIIH MOHAMED ELHASAN ELAYAM MOKHTAR ANCHAD HOUSSIN CHAKKADI KHALID ABA HAZEM MOUHMED ANJI BITANI SALEK LAASARI YALIA MOHAMED BACHRI BENTALEB CHEIK AMAIDAN

« ÉCRIRE POUR LES LIBÉRER »

des prisonniers politiques sahraouis

MARIR SID AHMED SAHEL RTAIMI ISA BOUDA ELHAT MAI IROUDI CHARAFI SALAMA MOHAMED ALI ELRASAOUI BANI ABDEL GHANI NAJEM BOUBA KHALAD HASSAN ABDI JAH HASSAN SALEH AMAIDAN GHANI BOUHITA MAHJOUB OULAD CHEIKH KAMEL TRAYEH MOHAMED MANOLO ABDELAZIZ BARRAI SIDATI OULD HAYSAB OULD EL MOKHTAR BOUELA CHEYKHAJOU ALISALEM ELHAY HASSENA KHALED MAIMOU BARRIKALA DELBOUH ANOUAR IHAMAFI SALEH SGAYER IHAMMADA JAFHAK OMAR MAYOUB HAFJAD EL BALYA MOHAMED SIDI OULD GREIMICH HAMD SIDI OULD GREIMICH MANSOUR SIDI OULD GREIMICH MANSOUR OULD ABBEH SOULEM OULD CHEYBANI OULD NAJEM AZIZ EL IJAFED MOHAMED SALEM ARGUEIBI IADOUR OULD HAYA MOHAMED OULD DOUA OULD KMACH LATDAI OULD M'BAREK DEYA OULD HENOUN

www.ecrirepourlesliberer.com

La campagne « parrainage » des prisonniers politiques sahraouis est toujours d'actualité !

Les 24 de Salé sont toujours en prison sans avoir encore été jugés, et 32 purgent leur peine dans des conditions difficiles.

Prochain procès en appel, celui de Mohamed Dihani qui passe devant la Cour de Salé le 14 janvier 2013.

Pour plus d'infos consultez notre site et prenez contact.

L'ASDHOM, association marocaine en faveur du respect des droits de l'homme s'est également engagée dans une campagne « parrainage » pour les prisonniers politiques marocains et sahraouis. Nous nous en félicitons vivement en espérant que ces nombreux courriers pèsent pour obtenir la libération de tous.

Consultez notre site : www.ecrirepourlesliberer.com

Contact bur.aarasd@wanadoo.fr

L'Association des Amis de la RASD présente tous ses vœux aux lecteurs et sympathisants et appelle pour 2013 au renouvellement actif de leur soutien.

Au Sahara occidental et dans les campements de réfugiés, une présence militante et politique stimulante !

Depuis le mois de juillet, missions officielles et militantes ont redonné un peu de « couleur » et surtout d'espoir aux Sahraouis de part et d'autre du mur. Une dynamique s'est installée, déjà constatée par Christiane Perregaux à la conférence d'avril à l'Assemblée, (CR dans le précédent journal) à partir des travaux du Conseil des Droits de l'homme des Nations unies, stimulée par le maintien de l'Ambassadeur Ross dans son rôle d'envoyé personnel et sa récente mission dans la région. Au centre la situation au Sahara occidental, désormais mieux connue, mais aussi les nouvelles difficultés des campements avec des aides gravement amputées du fait de la crise mondiale et surtout espagnole.



Christopher Ross, reçoit dans les locaux de la MINURSO, ce premier novembre les responsables des principales associations sahraouies.

Les trois missions que nous avons déjà présentées dans l'éditorial ont à juste titre constitué un tournant dans le développement du conflit et de sa possible résolution. Dans les trois cas, mission de la Fondation Kennedy, Rapporteur Spécial sur la torture et mission de Ross, envoyé personnel du Secrétaire général, les autorités marocaines n'ont pu empêcher qu'elles se tiennent, qu'elles expriment des points de vue sur place peu appréciés, voire déformés pour être admissibles par l'opinion commune. C'est une sérieuse atteinte à cette souveraineté au Sahara occidental que le Maroc entend et s'emploie à faire exister malgré le droit international. Mohamed VI qui tient seul le dossier avec deux ou trois conseillers, n'a pu les empêcher ! Les Kennedy, trop près de l'administration démocratique, Ross, Ambassadeur américain soutenu par le Secrétaire général et Juan Mendez sollicité lui par le Maroc qui voulait apparaître comme le bon élève de Genève et du Conseil.

Localement, les autorités marocaines ont renforcé à chacune de ces missions l'appareil sécuritaire afin de contrôler tout rassemblement, tout mouvement témoignant du refus de leur présence. Ainsi quelques jours avant l'arrivée de Christopher Ross, en octobre, 6 000 agents marocains ont été déployés autour du siège de la MINURSO, de l'hôtel Parador et dans les quartiers « sensibles » à majorité sahraouie, s'ajoutant aux différentes forces de sécurité déjà très nombreuses au Sahara occidental.

Déploiement « peu professionnel » qui n'a pas hésité à empêcher tout rassemblement par la force, et ce au contact direct avec les membres des missions. En août Kerry Kennedy a dénoncé ces pratiques dont elle a été témoin : « En dépit de ses habits civils, on ne pouvait se tromper sur la qualité de policier, de l'homme qui s'est précipité sur le siège avant droit de la Toyota, pour aveu-

gler l'objectif du Nikon de ma fille Mariah, âgée de 17 ans. Ceci pour l'empêcher de photographier les coups que donnaient ses collègues en uniforme et en civil, sur une femme à terre » extraits du Blogstop sur Huffington post /27/08/12

Dans son briefing adressé le 28/11/12 au Conseil de sécurité, Christopher Ross note de son côté « Les manifestations indépendantistes et les réponses de la police qui en découlent se sont en effet produites à quelque distance de moi pendant et après ma visite ».

L'expulsion d'une délégation d'élus et de journalistes espagnols qui a suivi la mission de Ross, traduisant l'exaspération des autorités marocaines et leur volonté de réaffirmer leur présence coloniale auprès des Sahraouis comme de l'opinion marocaine. L'organisation d'un grand rassemblement à Bruxelles pour défendre la marocanité du Sahara, à l'initiative de

l'Ambassadeur s'est de son côté, abîmé dans la confusion financière. Les ONG participantes réclamant en vain leur « *du* » promis par le Ministre des Marocains à l'étranger en récompense de leur participation ! Ferveur nationaliste contre espèces sonnantes et trébuchantes !

La volonté de Christopher Ross comme celle du rapporteur spécial, Juan Mendez, de rencontrer de manière équilibrée et en toute « *indépendance* » tous les acteurs civils et institutionnels du conflit, pouvait être aussi considéré comme une atteinte à cette souveraineté auto octroyée. Les responsables d'associations sahraouies plus ou moins tolérées par les autorités marocaines, mais toujours avec le risque de l'arbitraire, Aminatou Haïdar, Salem Tamek pour le CODESA, Mohamed Daddach, Brahim Dahane ou Ghaliya Djimi pour l'ASVDH ont franchi pour la première fois les grilles de la MINURSO et ont été longuement reçus et entendus par Christopher Ross. Volonté d'équilibre et de respect des différents points de vue pour l'Ambassadeur, mais situation inédite voire historique pour ces militants qui connaissent davantage les prisons marocaines que les bureaux de l'ONU et dont la parole n'est pas tolérable.

Ross indique aussi : « *il y avait clairement une soif à parler avec moi, car la liste de ceux que je n'ai pas eu le temps de rencontrer a largement dépassé la liste de ceux que j'ai rencontrés* ».

Juan Mendez a également rencontré et écouté de nombreux militants, anciens prisonniers ou disparus Marocains et Sahraouis. À Rabat, en conférence de presse il a déclaré : « *les traitements assimilables à la torture étaient fréquents dans le cadre d'événements exceptionnels, comme les manifestations, les menaces présumées contre la sécurité nationale ou les actes de terrorisme* ». Comme Ross, il a été impressionné par le grand nombre de demandes d'entretiens.

C'est aussi le rôle des missions plus « *militantes* » comme celle de la Fondation Kennedy ou les missions organisées par la solidarité européenne, que de venir écouter ceux et celles dont la parole est empêchée depuis 36 ans.

La Fondation Kennedy est arrivée le 24 août à El Aïoun. Autour de Kerry, la présidente sept personnes de la Fondation, de Front Line Defenders, de la Fondation José Saramago et une juge de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme. Restée trois jours à El Aïoun, les membres de la mission ont surtout rencontré les associations en faveur de l'autodétermination, et comme toujours chacun de leurs déplacements a été espionné, suivi ! La proximité de la Fondation

avec l'administration démocrate donne du prix à leurs observations et à leurs demandes. Ainsi la Fondation Kennedy appelle à l'application de l'autodétermination et à l'élargissement du mandat de la MINURSO au contrôle du respect des droits de l'homme au Sahara occidental et dans les campements de réfugiés. Comme Amnesty, Human Rights Watch, la Fondation Kennedy a fait rapport suite à sa mission au Sahara occidental et dans les campements de réfugiés. Ces informations ont été utiles au Département d'Etat américain qui vient de répondre en octobre 2012 aux questions posées par le Congrès en décembre 2011.

Que disait le Congrès américain en décembre dernier ? Il adoptait une loi imposant au département d'Etat de s'assurer du respect des Droits de l'homme au Sahara occidental, avant de décider des affectations budgétaires en direction de l'armée de « *l'ami marocain* ».

La réponse est venue le 4 octobre 2012 avec la publication du Rapport Mondial 2011, sur les Droits de l'homme, à l'initiative du Département d'Etat. Le paragraphe est précis : « *le rapport constate qu'il est illégal d'exprimer son opposition à la position officielle du gouvernement concernant l'intégrité territoriale et le Sahara occidental, il indique que la plupart des médias et des blogueurs pratiquent l'autocensure sur ces questions* ». Le rapport note aussi que le mandat de la MINURSO ne dispose pas d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme.

Cette question du mandat de la MINURSO et du contrôle du respect des droits de l'homme est devenue depuis plusieurs années prioritaires pour le Front Polisario et les associations de solidarité. C'est en effet la première condition pour que l'ONU dispose d'un minimum de moyens pour mieux assurer la sécurité des Sahraouis, informer le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme de ce qui se passe localement et enfin permettre une liberté d'expression toujours empêchée. L'impuissance des Nations unies à mettre en œuvre ce pourquoi la MINURSO a été créée, un référendum, lui impose désormais d'installer d'autres solutions. L'envoyé personnel dans la conclusion de son rapport de mission ne fait-il pas remarquer : « *Alors que certains peuvent croire que le statu quo est stable et qu'il est risqué de prendre des risques pour la paix, je crois que c'est une grave erreur de calcul maintenant que la région est menacée par des extrémistes, des terroristes et des criminels opérant dans le Sahel. Dans ces circonstances, ce conflit pourrait si on le laisse s'envenimer, susciter un*

regain de violence ou d'hostilité qui seraient dramatiques pour les peuples de la région. Le problème doit être résolu... »

Mais le Maroc s'oppose strictement à tout élargissement du mandat de la MINURSO, depuis quatre ans. Dernier rempart qui sauvegarde sa souveraineté « *de fait* » et imposée par la force sur le Sahara occidental ? L'envoyé personnel a pris cette question au sérieux « *en gardant à l'esprit que toute approche de cette question doit regarder la situation des droits humains non seulement au Sahara occidental mais aussi dans les camps de réfugiés* ».

Dans les campements de réfugiés les missions se succèdent également. Officielles et militantes, elle permettent là aussi de maintenir le contact. En août puis en novembre, la mission de la Fondation Kennedy comme le passage de Christopher Ross ont été l'occasion de rassemblements et rencontres. Mission en septembre de la Commission des droits de l'homme de l'Union Africaine qui n'a pas été autorisée à aller au Sahara occupé. Plusieurs missions africaines ont également été le signe des liens entre Afrique et RASD, membre de l'UA. Mission française en octobre conduite par un député socialiste de Meurthe et Moselle, M.Hervé Féron qui n'a pas hésité à plaider pour l'indépendance du peuple sahraoui et a affirmé transmettre le message au Président Hollande dès son retour.

RV

ASVDH et CODESA

ASVDH (Association sahraouie pour les victimes des graves atteintes aux droits de l'homme) et CODESA (Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme) sont deux des plus importantes associations sahraouies existant depuis 2005 ou 2006 au Sahara occidental. Présidées par les figures les plus prestigieuses des militants sahraouis, anciens disparus, plusieurs fois prisonniers, comme Aminatou Aïdar, Brahim Dahane, Brahim Sebbar ou Ghaliya Djimi, (et beaucoup d'autres) ces associations ont été reçues pour la première fois dans les locaux de la MINURSO. Il faut désormais imposer à la mission de l'ONU d'ouvrir ses locaux pour que toutes les associations sahraouies « *tolérées* » par l'occupant, puissent, en toute sécurité, y tenir leurs réunions !

Actualité des droits de l'homme au Sahara occidental

Conseil des droits de l'homme de l'ONU, rapports des associations, rapport annuel du Parlement européen, la question du respect des droits de l'homme, est un enjeu central au Sahara occidental. Point d'appui pour les militants sahraouis bafoués depuis tant d'années, question dans laquelle les autorités marocaines s'empêchent tant leurs prétentions en ce domaine contredisent leurs pratiques sur le terrain.



Rassemblement des familles des prisonniers de Salé suite au nouveau report du procès, Salé, 24 octobre 2012.

À Genève au Conseil des droits de l'homme, l'examen du rapport périodique universel du Maroc s'est tenu le 22 mai. 90 intervenants, associations et États ont réagi au rapport présenté par le Ministre de la Justice marocain. Parmi ces interventions portant sur la situation au Maroc, douze d'entre elles ont mentionné le Sahara occidental⁽¹⁾, appelant au respect des libertés d'association et d'expression, dénonçant la torture, les disparitions forcées et pour certaines recommandant l'élargissement du mandat de la MINURSO.

Les réponses du Maroc à ces recommandations peuvent-elles être prises en considération quand on connaît les témoignages des Sahraouis sur place ?

Par exemple en réponse aux observations du Canada, le Ministre considère que la « protection des défenseurs des droits humains, en particulier au Sahara occidental, est mise en application ou en voie de l'être. De même en réponse à l'Irlande, le Ministre estime que la liberté d'expression et d'association est en bonne voie. À l'Espagne qui s'inquiète des disparitions forcées, des tortures et mauvais traitements, même réponse rassurante, tout va mieux ! Par contre, et dans ce cas le Ministre est inflexible, à la recommandation de l'Uruguay de mettre en place une composante permanente des droits de l'homme dans le mandat de la MINURSO, il répond que cette question ne correspond pas au mandat du Conseil des droits de l'homme.

Aussi lorsque le Ministre refuse d'aborder cette recommandation, on peut mettre en doute la

conformité marocaine aux principes de la coopération et du dialogue authentique, que l'Assemblée générale préconise dans le paragraphe 10 de la résolution 60/251, en tant que base pour la protection et la promotion des droits de l'homme.

De son côté le Parlement européen a adopté le 13 décembre dans son rapport annuel sur les droits de l'homme dans le monde, un amendement sur le Sahara occidental : « *Le PE exprime son inquiétude quant à la détérioration des droits de l'homme au Sahara occidental. Il appelle au respect des droits fondamentaux, y compris liberté d'association, d'expression et demande que soient libérés tous les prisonniers politiques sahraouis./.. Il réaffirme son soutien à l'établissement d'un mécanisme international visant à contrôler le respect des DDH au Sahara occidental et encourage un règlement juste et durable du conflit sur la base du droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies* ».

Le deuxième report du procès des 24 de Salé, tous arrêtés pendant le démantèlement du camp de Gdeim Izik, en octobre dernier, met au grand jour les contradictions d'une présence coloniale qui à la fois réprime cruellement et en redoute les réactions populaires.

À cette occasion la Ligue des Droits de l'homme en France a clairement réagi : « *Le Maroc doit cesser de poursuivre les militants opposés à sa politique au Sahara occidental. La LDH exprime sa vive inquié-*

tude face à la multiplication des procès intentés à des opposants politiques qui réclament l'indépendance du Sahara occidental. Cette revendication n'a pas à être criminalisée, sauf à transformer une opinion politique en crime. Le renvoi de plusieurs militants devant une juridiction d'exception qu'est un tribunal militaire atteste s'il en était besoin, du caractère politique des poursuites./.. »

De même, Michael Eelman, représentant du réseau euroméditerranéen des droits de l'homme, présent le jour de la « non-ouverture » du procès s'est interrogé sur les circonstances entourant ce second report. « *Je me pose la question de la légitimité de ce procès./.. Il me paraît inadmissible que cette affaire soit transférée au tribunal militaire, ce qui n'est pas prévu par la Constitution marocaine, que les prévenus soient détenus depuis deux ans dans des conditions déplorables, que leurs plaintes de torture n'aient pas fait l'objet d'enquêtes* »

Un rapport de mission d'observation judiciaire au procès des 24 de Salé rédigé par un groupe d'avocats européens est consultable en 4 langues sur le site www.arso.org

⁽¹⁾Liste des pays ayant exprimé leurs préoccupations au Conseil : Autriche, Canada, Costa Rica, Danemark, Espagne, Grande Bretagne, Irlande, Norvège, Suède, Ukraine, Uruguay)

À noter, ce 6 décembre, le Parlement suédois a adopté une résolution demandant à son gouvernement de reconnaître la RASD.

Le plaidoyer en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, toujours d'actualité !

Trop souvent oubliée, trop souvent en décalage par rapport aux enjeux récents, la question de la décolonisation du Sahara occidental revient davantage au centre des intérêts. Les interventions des militants sahraouis du Sahara occidental occupé plus nombreuses, ils peuvent désormais plus facilement sortir, inscrites dans la dynamique de Gdeim Izik et des révoltes arabes, redonnent à « notre vieux plaidoyer » une actualité et une urgence riches d'interventions et d'engagements.



Semaines SSI, la délégation du Sahara occidental est reçue par la Présidente d'Amnesty

Fêtes de l'humanité déclinées à Paris, Caen, Lanester, ces rendez-vous sont classiques mais toujours riches de discussions et de rencontres. Semaine anti-coloniale, nous y étions cette année en février, nous y serons en 2013 avec un film, une conférence et pour fêter avec les autres associations anti-coloniales l'anniversaire de la RASD le 27 février. Nous développons peu à peu nos relations avec le CRID – Centre de Recherche et d'Information pour le Développement – riche d'un collectif varié et puissant d'associations « Tiers-monde » ou altermondialistes attentives aux situations du sud, aux luttes populaires qui se mènent en France et dans le monde. Le CCFD, l'ONG française partenaire de bien des initiatives en faveur du peuple sahraoui, en est une importante composante.

Aussi, pendant de l'Université d'été organisée chaque année par le CRID, nous étions pour la première fois présents avec un atelier et un stand avec une tente traditionnelle et une double exposition sur les conflits palestinien et sahraoui.

L'atelier intitulé « *La question sahraouie, un problème de décolonisation et de citoyenneté avec au centre le respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression* », s'est déroulé le samedi 7 juillet 2012, pendant 3 heures, en présence d'une trentaine de personnes dont cinq marocains soutenant la thèse de la marocanité du Sahara. Deux d'entre eux dont un professeur d'Université essaieront en fin d'atelier de monopoliser la parole sans grand succès. Dans l'ensemble cet atelier s'est bien tenu, dans l'écoute et le respect des intervenants malgré les craintes qu'avaient pu susciter les pressions de l'Ambassade du Maroc sur

les exactions sur la tente sahraouie installée avec une expo photo, dans l'espace associatif.

Plusieurs interventions préparées par plusieurs membres du bureau de l'AARASD, Fabienne, Mireille, Chantal ont permis de rappeler la problématique de la question sahraouie tant sur le plan régional qu'international. Le film documentaire de Lise et d'Anthony, présents sur le camp de Gdeim Izik, a été présenté et a ouvert le témoignage et le plaidoyer politique de Brahim Dahane, venu spécialement du Sahara occidental occupé et représentant de l'ASVDH. M.Dahane a redit toute l'importance de Gdeim Izik, a souligné le courage et l'engagement des militants et des dirigeants du Front Polisario comme ceux des territoires occupés.

Au Sahara occidental, désormais, la société civile, malgré la répression, se renforce, tisse des liens avec de nombreuses ONG, avec la presse et les diplomates étrangers. Des associations des droits de l'homme prennent toute leur place dans ce processus et dans la recherche d'une solution au conflit avec l'application du référendum d'autodétermination.

La récente visite de Christopher Ross à El Aïoun et l'attention portée à tous ces responsables associatifs, reçus avec déférence pour la première fois dans les locaux de la MINURSO, leur a conféré encore plus d'importance.

En novembre, les semaines de la solidarité internationale, coordonnées par le CRID, nous ont permis d'inviter à nouveau trois militants(tes) du Sahara occupé. Initiative renforcée par l'engagement financier et politique du Conseil général du Val de Marne. Nhabouha Lakhlifi, porte-parole du « Comité des mères des enlevés » (15 jeunes, victimes de la

disparition forcée depuis le 25 décembre 2005), Mattou Dembar, qui se bat avec toute sa famille, pour obtenir la vérité sur les circonstances de la mort de son frère Saïd, tué par un policier marocain le 22 décembre 2010, Mustapha Abdeddaim, enseignant qui sort tout juste de prison (son témoignage en page 4) ont été pendant près de 15 jours reçus et entendus par de très nombreux partenaires, interlocuteurs, élus, presse nationale, Ministère des Affaires Etrangères et nous ont ainsi permis d'être très présents dans la dynamique SSI.

Ce programme très dense nous a permis de bien faire fonctionner ensemble le collectif plate-forme de nos associations et d'entretenir avec nos principaux partenaires des relations fructueuses.

Résumé des principales rencontres :

Institutionnelles Hôtel du département du CG /94, MAE, Mairie d'Ivry **Presse et médias** Le Figaro, l'Humanité, Courrier International, Témoignage Chrétien, la Vie, Le Monde, Africascope, Radio Libertaire, Jeune Afrique **Partis et élus** Groupe EELV/Assemblée nationale et Sénat, PCF, MJC, élus du Mans PG, EELV et PS **Syndicats** CGT

Associations de solidarité et de défense des DDH AFASPA, CCFD, AARASD, MRAP, Sortir du colonialisme, Ass Primo Lévi, Camion Citeme pour les Sahraouis, SPF (Eclaireurs et éclaireuses de France), Amnesty, FIDH, ACAT **Participation à des initiatives publiques** Soirée ASDHOM/Nanterre, Projections publiques du film El Problema à Vitry, Le Mans et au Havre, débats SSI au Havre, au Mans, plantation d'un arbre de la paix à Ivry, rencontres avec associations sahraouies de Mantes et des Mureaux, Fête de l'humanité Lanester.

Le Forum Social Mondial

Rendez-vous à Tunis le 26 mars pour la 11^e édition

Celui de Dakar en 2011, fut difficile pour les Sahraouis, tant le groupe dépêché par le Maroc, nombreux et agressif avait comme principal objectif, d'empêcher toute expression sahraouie. Mais cette situation a réveillé quelques consciences et va sans doute permettre aux Sahraouis de prendre toute leur place à Tunis. Nous avons à ce sujet, interrogé Bachir Moutik, militant en France de l'AFAPREDESA qui prépare activement ce rendez-vous.

Nous sommes effectivement impliqués de longue date dans la tenue de ces forums. En particulier dans le Forum Social Maghrébin, dont l'AFAPREDESA est membre du comité de suivi depuis l'Assemblée préparatoire de janvier 2006. En juillet 2008, la première édition de ce forum social qui se tenait au Maroc à El Jadida, a adopté le texte proposé par l'Initiative pour la paix au Sahara occidental, début remarqué de la prise en compte du conflit du Sahara occidental par les mouvements sociaux du Maghreb.

C'est le Forum Social Maghrébin qui organise avec celui de Tunisie cette 11^e édition du FSM, qui a lieu du 26 au 30 mars 2013 à Tunis. Après le déclenchement des révoltes arabes et la chute des dictatures, le choix de la Tunisie pour tenir cette 11^e session, est légitime et important. Les enjeux de cette session sont d'abord celui de l'avenir des forums et surtout des convergences entre les mouvements sociaux qui ont initié ces premiers rendez-vous et les nouveaux mouvements qui sont apparus avec les printemps arabes ou ceux liés à la crise économique.

Pour nous c'est une opportunité extraordinaire pour développer le plaidoyer en faveur de notre droit à l'autodétermination et qui interpelle notre société civile en devenir! C'est aussi une première au Maghreb, qui permet la mobilisation de leurs mouvements sociaux et concrétise leur aspiration à la construction du grand Maghreb des peuples. Or tout le monde s'accorde aujourd'hui pour constater qu'un tel Maghreb ne sera possible sans que soit réglé le conflit du Sahara occidental. Alors ce forum sera pour nous un lieu d'information, de discussions et pourquoi pas d'élaboration de luttes communes avec les différents mouvements sociaux présents, du Maghreb et d'Afrique.

Pour le moment nous préparons les thèmes des ateliers que nous animerons avec les représentants des solidarités européennes. Nous espérons surtout être nombreux, pour être en mesure de peser sur les discussions dans les différents forums.

Nous souhaitons privilégier les points suivants: lutte commune en faveur des droits humains au Sahara occidental, mobilisation contre le pillage des ressources naturelles au Sahara occidental occupé, en dénonçant par exemple les accords signés entre le Maroc

et l'Union européenne qui ne respectent pas la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles, sensibilisation au mur de sable de 2 700 km, truffé de plus de 10 millions de mines personnelles, organisation de pressions et de mobilisations pour favoriser la réussite d'une solution pacifique respectueuse de la légalité internationale qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Pour tous les présents, il s'agit bien de préparer une alternative à l'Union du Maghreb, telle que défendue par les régimes actuels. Alternative basée sur la liberté, la démocratie, la justice, la dignité, la liberté de circulation et le partage des richesses naturelles entre les différents peuples du Maghreb. Nous serons aussi porteurs des messages liés à l'actualité du conflit et aux réponses apportées par la Communauté internationale. Depuis le mois d'août, le Sahara occidental comme les camps de réfugiés ont été très visités! Fondation Robert Kennedy, rapporteur spécial sur la torture, envoyé personnel du Secrétaire général Christopher Ross. Missions très importantes, de part la qualité de leurs délégués, mais qui ont été précédées par de nombreuses autres missions, celles d'Amnesty, de HRW, de la FIDH qui font toutes les mêmes constats. Les droits humains ne sont pas respectés au Sahara occidental, pas de sécurité, pas de liberté d'expression pour tous les militants qui osent contester « la marocanité du Sahara » et réclamer la tenue d'un référendum.

Aussi la question des droits de l'homme est devenue centrale dans les discussions à l'ONU et au Conseil de sécurité. Ce que nous demandons, ce que demandent plusieurs associations des droits de l'homme, c'est l'inclusion dans le mandat de la MINURSO (Mission de paix installée depuis 1991 pour la mise en œuvre d'un référendum) d'un dispositif qui permette de surveiller le respect des droits de l'homme au Sahara occidental occupé. Cette revendication portée depuis plusieurs années auprès du Conseil de sécurité par le Front Polisario, se heurte au refus catégorique du Maroc, soutenu par la France.

Ce soutien aux autorités marocaines n'est-il pas en contradiction avec la volonté partout affichée par la diplomatie française de défendre les droits humains?

La dernière solution envisagée est l'organisation

de missions régulières des rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, au Sahara occidental. Cette solution nous semble bien insuffisante. En effet, par exemple, nous attendons toujours la visite du rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'expression et ces missions dépendront du bon vouloir du Maroc, puissance occupante.

L'observation du respect des droits humains exige une présence constante et effective qui nous semble être au mieux assurée par la MINURSO à partir du moment où son mandat est complété. Un bureau permanent ouvert au Sahara occidental à l'initiative du Conseil des droits de l'homme pourrait-il constituer à défaut une première étape?

Bienvenue au Comité

« Un camion-citerne pour les Sahraouis » qui a décidé de rejoindre l'AARASD et qui accueille le 12 janvier 2013 notre Assemblée générale.

Reçu il y a quelques jours les échos de l'activité du comité depuis la rentrée! Le comité « *Un Camion-citerne pour les Sahraouis* » a reçu le 24 novembre Nabouha (une des membres de la délégation des territoires occupés) qui a participé à part entière aux activités de la première journée des SSI au Havre: Conférence de presse le matin, ouverture de la semaine le midi, participation au débat sur le Sahara occidental l'après-midi. À chacun de ces moments elle a pu discuter avec tous et informer les élus présents. En décembre, nouvelles interventions pour le comité, le premier, participation au Marché de Noël de Harfleur et le 3, projection du film *El Problema* suivie d'un débat, à la Maison des syndicats, avec une trentaine de participants.

Brèves

Groupe d'étude

Des nouvelles du groupe d'étude à l'Assemblée et au Sénat? Pas encore, mais notre campagne a convaincu quelques députés ou sénateurs amis... Et on devrait recevoir de bonnes nouvelles pour 2013. Mais n'hésitez pas à nous réclamer des cartes et en envoyant vos vœux à votre député de lui en « reparler »!

Vie de l'association!

Des projets pour 2013!

En Normandie: participation à la course du Marathon des sables le 27 février.

Du Mans à Gonfreville: organisation d'une randonnée solidaire en mai pour relier pendant une semaine à pied et en vélo, les deux villes jumelées.

Préparation d'un projet de formation des professeurs de français sahraouis en coordination avec les autres initiatives concernant le développement de l'apprentissage du français dans les campements.

Rencontres

Les missions dans les campements favorisent les belles rencontres! Ainsi avec les deux journalistes tunisiens, qui dès leur retour à Tunis ont publié un très utile reportage couleur de leur première visite dans les camps... Information indispensable dans un pays qui connaît très mal la question sahraouie et où va bientôt se tenir le forum social maghrébin et le forum social mondial.

Jean-Paul Lecoq en route pour les Nations unies

Extraits du Havre libre « Il y a deux ans, Jean-Paul Lecoq, alors député de Seine-Maritime, arrivait à Casablanca, était accueilli par un cordon de police qui allait lui délivrer un billet de retour! Indésirable au Maroc! Le maire de Gonfreville se rendait auprès des Sahraouis pour défendre leur cause et leur volonté d'autodétermination. Deux ans plus tard, il n'est plus député mais il continue de se battre! Il s'est envolé hier (4 octobre) pour New York où il doit intervenir à la quatrième Commission de décolonisation pour y défendre encore et toujours le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ».

Info

Le FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs(euses) immigrés(ées)) vient de publier une brochure d'info: « La question sahraouie, analyses de la situation sociale et géopolitique et mise en perspective historique ». Ce fascicule a été rédigé suite à la découverte des campements par plusieurs militants du FASTI qui avaient participé à la caravane de la solidarité de février dernier.

Site: www.fasti.org

Comme tous les étés, revenus accueillis par aussi actifs

Nous avons recueilli comme chaque année les échos de l'accueil des enfants sahraouis en France, organisé par la plate-forme solidarité avec le peuple du Sahara occidental. Difficile de donner la parole à chaque groupe...

Au Havre, c'est l'association « *Un camion-citerne pour les Sahraouis* » qui a accueilli un groupe de 5 enfants du 4 au 18 août 2012, prenant la suite de la ville d'Ivry (94) qui les prenait en charge en juillet.

Pour les responsables « *camion-citerne* », l'important cette année a été la place prise par les

familles du Havre qui ont accueilli ces 5 enfants et leur accompagnatrice, El Boun.

Aussi en guise de bilan, ils nous ont communiqué des extraits du courrier d'une de ces 14 familles havraises, magnifique expression de générosité et d'attention à l'autre.

« Nous avons découvert, au printemps dernier, l'association Un camion-citerne pour les Sahraouis. Après avoir longuement échangé avec le Président sur les objectifs et le combat mené par cette association, nous avons décidé de devenir famille d'accueil pour un été.

En découvrant Musa, nous avons découvert son quotidien. Il a rapidement tissé des liens avec nos enfants, malgré la barrière de la langue, et investi de suite notre environnement.

Sensibles à cet enfant, à ses manifestations d'affection, nous avons souhaité mieux connaître sa vie. Nous avions déjà vu et lu photos et documents transmis par l'association, mais la discussion avec l'animatrice nous a permis de mieux comprendre. Nous avons découvert à travers son témoignage, un peuple pacifiste, fier de son identité, bien organisé. Et nous avons ressenti beaucoup d'humilité face à El Boun, tant elle a su trouver les mots pour dire ses espérances malgré des années de lutte et de patience.

Être famille d'accueil, c'est aussi vivre une expérience humaine partagée avec d'autres familles. Nous avons rencontré des personnes altruistes dont nous nous sommes sentis très proches, dans le partage du soutien à une même cause.

Musa a profité pleinement de son séjour tout comme nos enfants. Nous retiendrons sa joie de vivre et sa continue satisfaction! Quelle expérience incomparable! Aussi face à cette situation, on s'interroge en tant que citoyens, sur le rôle que peut jouer notre pays dans ce conflit qui depuis 37 ans prive des milliers d'enfants d'une vie insouciant et leur impose des conditions rudimentaires? »

Courrier de la famille Aubrun – Olivier, Mélynda et leurs enfants/extraits



Les enfants Sahraouis avec le comité « *Un camion-citerne pour les Sahraouis* ».

les enfants sahraouis des comités, ou des villes que généreux !



Randonnée solidaire au Mans, 30 septembre 2012.

Au Mans, la ville jumelée depuis 1982 avec Haouza et le comité de la Sarthe de l'AARASD, accueillent les enfants sahraouis depuis tant d'années... Tradition, habitudes et amitiés bien enracinées ont fait de la présence de ces enfants, un rendez-vous incontournable de l'été en Sarthe. Dans les familles, au Centre du Gué Bernisson, à Noirmoutier en centre de vacances, avec les fonctionnaires de la ville Margot et Chantal qui préparent si bien les programmes, à Arnage sur la piste d'éducation routière où les garçons prennent tous les risques en vélo, à l'hôpital du Mans où le suivi santé est si attentif, avec le Secours populaire toujours disponible pour fournir vêtements et équi-

pement scolaire et bien sûr tous les militants et bénévoles du comité qui préparent dès février l'arrivée des enfants.

Cette année 2012, un nouveau venu dans ce « collectif solidaire », les compagnons Emmaus 72 qui ont été très présents ! Présents au repas solidaire de mai, destiné à financer une petite partie de l'accueil, présents pour accueillir et équiper les animateurs et présents pour fournir aux personnes âgées d'Haouza, plusieurs hachoirs à viande retrouvés sur leur stock.

Au programme 2012 du comité Sarthe, la tenue d'un stand à la foire du livre du Mans, « La 25e Heure du Livre », avec un atelier

Bienvenue à l'association ERM-Pays de Loire qui a décidé de rejoindre l'AARASD à la rentrée 2012.

Echo de Loire Atlantique Ouest France août 2012

« Deux mois loin du camp pour des enfants sahraouis »

« Avec leur accompagnatrice, ces dix garçons et filles vivent un été intense, loin de leur camp de réfugiés. Le fruit d'une longue amitié avec les associations de la région. » Ils ont le soutien de Manu Chao et de Javier Bardem ! Bel article de Frédéric Salle bien documenté.

calligraphie animé par un Sahraoui et la deuxième édition de la randonnée urbaine solidaire qui a rassemblé le 30 septembre une quarantaine de marcheurs.

Membre actif du collectif « Pour une terre plus humaine », le comité AARASD /72 a organisé la projection du film El Problema au cinéma les Cinéastes, dans le cadre des SSI. À cette occasion Mettou et Mustapha, membres de la délégation des territoires occupés ont animé le débat et rencontré amis et élus, juste avant la séance. Le Maire du Mans représenté par son adjoint aux relations internationales a redit tout son soutien au jumelage et à l'autodétermination du peuple sahraoui.



Familles d'accueil au Havre.

Reçu pour les archives et le journal le bilan des nombreuses activités du Comité val de Marne de l'AARASD, dont les initiatives sont souvent articulées à celles du CORELSO et de l'AFASPA. Que retenir d'un tel foisonnement ? D'abord ce mois de novembre la mise en place avec les SSI et le Conseil général du Val de Marne, de la venue et de l'organisation du séjour de la délégation des territoires occupés (CR en page 11). Avec comme toujours peu de moyens, le programme très volontariste a permis des rencontres nombreuses et utiles et rencontré l'intérêt de plusieurs titres de la presse nationale, dont on commence à trouver l'écho (article du Monde d'Isabelle Mandraud du 2 décembre).

Toute l'année 2012, le comité a entretenu les meilleures relations avec les villes proches du 94. Pour des conférences comme la diffusion du livre de poèmes de Nana Rachid ou celle de septembre dernier à Ivry, pour le suivi des accueils des enfants à Ivry et à Vitry. Il a été présent aux journées internationales de la paix à Vitry et tient régulièrement des stands aux fêtes populaires locales. Le comité /94 porte aussi régulièrement témoignage de la situation des prisonniers sahraouis et a été à l'initiative du parrainage de Naama Asfari, ancien habitant d'Ivry, que personne ici n'a oublié !

Solidarité algérienne

Le CNASPS, comité de solidarité algérien a multiplié les initiatives ! Caravanes humanitaires vers les camps, accueil cet été de plusieurs milliers d'enfants sahraouis, université d'été pour les étudiants et cadres sahraouis, conférence au premier novembre, conférence le 15 décembre pour la deuxième édition du Colloque « Droit à la résistance ».

Solidarité algérienne généreuse qui témoigne de l'attachement de la société au respect du droit à l'autodétermination.

Nouveau film !

Les films du Balibari qui tournent depuis deux ans un documentaire relatant l'histoire de Salah Ameidan, coureur de fond sahraoui et grand champion, « The runner » vient d'être présenté en première séance publique à Londres ce mois de novembre.

Nous attendons avec impatience la version française pour le diffuser au maximum et accompagner ainsi la course de Salah, The runner « ma résistance c'est la course, c'est la seule arme dont je dispose ».

Ressources naturelles du Sahara occidental : nouveau risque de pillage !

La pêche : décembre 2011, l'accord de pêche UE/Maroc est suspendu, en particulier pour le non-respect du droit concernant la définition des eaux territoriales du Maroc. Importante victoire de tous ceux qui avaient milité depuis tant d'années contre ces accords !

Le problème est de retour et un nouvel accord risque d'être adopté... Alors réagissez en participant à cette pétition :

<http://www.fishelsewhere.eu/a159x1391>

Le pétrole : La compagnie Total a signé le 6 décembre 2011 avec le Maroc un gros contrat de prospection pétrolière pour une surface de 100 000 km² (Anzarane Offshore). C'est un accord de reconnaissance valable pour une période de 12 mois.

Aussi comme en 2004 Total doit laisser expirer ce contrat et respecter en cela la légalité internationale (réaffirmée en 2001 par le bureau juridique du Conseil de sécurité et l'avis Corell) et ne pas contribuer au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental qui n'appartiennent qu'au Peuple sahraoui.

Le village des

Les éclaireurs et éclaireuses de France avec leur groupe local « Paul Emile Victor », le Secours Populaire et la ville de Gravelines ont offert cet été à deux groupes d'enfants sahraouis, un accueil hors du commun, en les associant au grand projet « Le village des copains du monde » qui a réuni des enfants venus de 25 pays différents, représentant à eux tous 4 continents. Christian Hogard, animateur en chef du village, bien connu de nous tous par l'ampleur et la générosité de tous ses projets, n'a pas manqué de rappeler que « tout venait des premiers accueils d'enfants sahraouis dans les années 90... Et que les deux groupes sahraouis avaient marqué par leur dynamisme et leur présence ce village 2012 ».

En effet seuls enfants réfugiés avec les enfants palestiniens, parmi les 200 enfants venus de tous les horizons du monde, les Sahraouis ont rencontré sympathie, et curiosité pour un conflit largement ignoré. Aussi deux pages dans ce Sahara info ne seront pas de trop pour raconter cette drôle d'aventure !...

« Le Village des copains du Monde, ce rêve voulu par Julien Lauprêtre, Président du Secours Populaire Français, nous a emmené en août dans un tour du monde extraordinaire, de l'Asie à l'Afrique, de l'Europe à l'Amérique en passant par les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf »

Christian Hogard



Tour du monde du vivre ensemble dans la joie partagée et les langues qui s'entremêlent...

Début août, le village se prépare

Nous sommes installés à Gravelines, sur le terrain de la ferme Daulet. Peu à peu les tentes et les différentes structures sont installées... Il faudra en effet pendant 20 jours nourrir, faire dormir, proposer des activités à 200 enfants et à tous leurs invités.



Le premier groupe sahraoui est arrivé très tôt, dès le 30 juin, pour d'autres aventures en Normandie et dans le Jura, puis il est rejoint par 15 autres jeunes sahraouis le 3 août. Tout le monde s'installe alors à la Ferme Daulet.

Le 10 août, c'est le tour de la « bande des copains du Monde », enfants de Paris originaires du Mali, du Congo, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ! On commence très fort et chacun s'installe et prend ses marques dans les tentes, autour de la ferme et commence à découvrir Gravelines.

copains du monde



C'est enfin l'inauguration et un premier spectacle le 15 août !

Tous nos partenaires, nos amis sont là et les Gravelinois venus nombreux pour assister au premier spectacle proposé par les jeunes.

Sur une immense planisphère, chaque groupe indique la localisation de son pays



Pendant deux semaines, activités, sorties et rencontres rythment la vie des jeunes et des adultes. Les copains du monde participent sur la côte d'Opale à la journée des oubliés des vacances le 22 août et se retrouvent au bord de la mer avec 5000 enfants du Nord.



Ce village, un rêve un peu fou réussi grâce aux enfants qui ont tous joué le jeu de l'échange et de la fraternité, participant comme dans tout camp éclairé à la fois aux tâches du quotidien et aux nombreuses fêtes et activités qui ont rendu la vie encore plus belle ! Rêve réussi par le nombre des partenaires engagés, les relais locaux et nationaux et la formidable énergie de toute une équipe autour de Christian. Parmi leurs meilleurs souvenirs : les retrouvailles des enfants de Corée du Nord et du Sud, l'attention de tous aux réfugiés sahraouis rentrés les bras chargés de cadeaux. Alors ce village, c'est une promesse de paix et de fraternité, offerte par ces 200 jeunes venus de partout. À l'année prochaine avec d'autres jeunes et d'autres rêves !

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2013

Vous êtes adhérent, vous recevez régulièrement notre journal...

L'année 2013, l'année de l'affirmation renouvelée de l'intacte détermination des Sahraouis à obtenir leur droit à s'autodéterminer et à être indépendants, mérite tout votre engagement !

Aussi dès ce journal reçu pas d'hésitation !

Renouvelez votre adhésion, votre abonnement

Adhérez pour la première fois et aidez-nous, en vous abonnant, à faire vivre ce journal qui donne régulièrement les infos sur la question du Sahara et sur les solidarités en France.

Suite à son voyage dans les campements sahraouis, Manu Chao les salue chaleureusement sur son site et nous invite à mieux les connaître et à ne jamais les oublier.

www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Régine Villemont**
Responsable de rédaction : **Francis Jacob**
Comité de rédaction : **Régine Villemont, Mireille Szatan-Millet, Philippe Riché, Matthieu Liégeois, Claude Mangin, Mireille Brun**
Photographes : **Joëlle Toutain, Martine Barrabès, Michèle Decaster, photographes du Sahara occidental.**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**
Imprimé par Triskel Média

décembre 2012 « dépôt légal » n° 160/161
prix de l'abonnement : 14 euros
Numéro d'ISSN : **0150-262X**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2013 : 14 €, 22 € ou 66 €
Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
CCP 19 303 94 K PARIS
AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris

Monsieur le député,

Depuis votre retour des campements sahraouis, vous n'avez pas cessé de vous préoccuper de leur situation. Ce 18 décembre, veille du départ du Président de la République en Algérie, vous lui avez adressé une lettre ouverte! Elle nous semble avoir été entendue... Alors merci, de nous autoriser à la publier, en souhaitant vivement que vous serez également entendu pour la création d'un groupe d'étude/Sahara occidental à l'Assemblée nationale !



Hervé FÉRON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Tomblaine, le 18 décembre 2012

Lettre ouverte au Président de la République Française,
Monsieur François HOLLANDE, à l'aube de son voyage officiel en Algérie

Monsieur le Président,

Ecrire une lettre ouverte au Président de la République n'est pas une attitude très courtoise, ni respectueuse du protocole. Mais je permets cette indécence, car vous n'avez jamais répondu à mes courriers du 20 octobre 2012 à propos de la terrible situation

que
l'op
est
igno
jusq

Monsieur le Président, vous le savez, reconnaissant le peuple sahraoui, l'ONU a donné mandat à la Minurso (Mission des Nations Unies) pour mettre en place les conditions d'organisation d'un référendum d'autodétermination. En effet, le droit inaliénable des peuples à décider d'eux-mêmes doit être respecté. C'est donc le peuple sahraoui, et lui seul, qui pourra un jour dire s'il choisit l'indépendance ou non. C'est le droit à l'autodétermination.

indé
jusq
ne
Sahr
L'Al
arm
non

En attendant, les Droits de l'Homme sont bafoués quotidiennement : disparitions, arrestations arbitraires, simulacres d'exécution, jugements iniques, tortures, viols.

La France a sa part de responsabilité. Pendant le mandat de Nicolas Sarkozy, à deux reprises, c'est la France, pays des Droits de l'Homme, qui a fait valoir son droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU, pour empêcher de voir le mandat de la Minurso élargi à l'observation et au respect des Droits de l'Homme. C'est cette position de la France qui est honteuse avant tout.

lém
tort
parl
la «
sévi
sahr
jeu
Frar

Monsieur le Président, lors de votre visite à Alger, si vous annoncez que la France ne fera plus valoir son droit de veto, en particulier en avril prochain, lorsque le sujet arrivera à l'ordre du jour du Conseil de Sécurité des Nations Unies, cela aurait un impact considérable sur les conditions de vie du peuple sahraoui, mais aussi sur l'image de la France à travers le monde. Sinon, quelle raison recevable au titre du Droit Humain pourriez-vous avancer pour que la France s'entête sur cette position ?

tort
sahr
des
hom
occ
com
les
rent
mar
qu'

Monsieur le Président, ma démarche ne se veut absolument pas anti-marocaine, j'ai trop de respect pour le peuple marocain pour cela. Ma démarche n'est pas partisane. Je prends seulement le parti des Droits de l'Homme. Cela devrait nous réunir.

Je sais les pressions et la désinformation qui sont entreprises. Je sais que la France a des intérêts commerciaux avec le Maroc. Je sais que mes amis au Gouvernement aujourd'hui ne tomberont pas dans le piège des sollicitations ou petits avantages dont ont bénéficié des membres du Gouvernement précédent. J'ai trop confiance en eux pour que cela n'arrive. Mais vous savez aussi, Monsieur le Président, que la France a également des accords commerciaux à développer dans des domaines aussi divers que l'automobile, l'industrie pharmaceutique, la culture, avec l'Algérie.

Les Nations Unies reconnaissent le peuple sahraoui, lui reconnaissent le droit à l'autodétermination, le Droit Humain. Que la France en permette la mise en œuvre !

Parce que je vous connais, parce que vous êtes socialiste, progressiste et humaniste, j'ai l'espoir que cette lettre ouverte soit prise en considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Hervé Féron

Hervé FÉRON

Député de Meurthe-et-Moselle
Maire de Tomblaine